

TROISIEME COLLOQUE SCIENTIFIQUE DE LA SOCIETE INTERNATIONALE DES CRIMINOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

J. Farsédakis

Bucarest 5-6 Juin 1992

Dans une ville accueillante, Bucarest, à la Maison des scientifiques de l'Académie de Roumanie, ont eu lieu les travaux du Troisième Colloque de la Société Internationale des Criminologues de Langue française qui fut organisé en collaboration avec la Société Roumaine de Criminologie, l'Institut de Recherches Légales de l'Académie de Roumanie, l'Académie de Police "Alex. I. Kouza" et la Fondation Marangopoulos pour les Droits de l'Homme. L'objet des discussions fut la "Criminologie et les Droits de l'Homme dans l'Etat de Droit contemporain, avec une référence spéciale aux nouveaux régimes post-autoritaires de l'Europe centrale et orientale".

Pendant les deux jours que le Colloque a duré les sujets suivants furent abordés: 1. Sous la présidence du Professeur de l'Université de Naples (Italie) M.P. Sclafani, Mme Alice Yotopoulos-Marangopoulos s'est occupé des "Tendances contemporaines de la Criminologie dans ses rapports avec les Droits de l'Homme". 2. Sous la Présidence du sous-signé M. le Professeur de l'Université de Lyon (France) M. J.-M. Elchardus, avait développé le thème "Prisons et santé physique et mentale". Le rapporteur s'est référé également à la grande recherche relative au sujet qui fut effectuée sous sa direction et dont les conclusions seront prochainement publiées. 3. Sous la Présidence du Procureur de la Cour de cassation de France et Secrétaire Général de la Société Internationale de Criminologie M. G. Picca, M.K.G. Nistoreanu de l'Académie de Police de Bucarest a fait une communication portant sur l'"Economie du marché et la Criminologie. Nouveaux aspects de la criminalité économique dans la conjoncture des régimes politiques en transition". 4. Sous la présidence de M.L. Ionescu, Sous-président de la Société Roumaine de Criminologie et des Sciences de Police, il y avait deux communications par M.M. E. Rebscher, du Service Fédéral de Criminologie (Allemagne) et Ph. Mary de l'Université Libre de Bruxelles, concernant le "Pouvoir et la gestion de la Police en rapport avec divers modèles". 5. Sous la Présidence de Mme R.Stanoi, le professeur de l'Université de Gênes (Italie) M. U. Gatti s'est occupé de la "délinquance des jeunes et la marginalisation de la ville qui proviennent de la campagne ou de l'étranger" et 6. Sous la présidence du professeur de l'Université Aix-en-Provence, M. J. Syr, Mme D. Wojeik (Pologne) a fait une communication sur l'"Enseignement, la spécialisation artisanale, la pratique et la comparativité pédagogique des programmes en Criminologie, avec une référence spéciale aux problèmes d'échange avec la diaspora francophone".

Les conclusions très intéressantes des travaux du Colloque ont été

résumé après de longues discussions, par les Professeurs M. D. Szabo et Mme A. Yotopoulos-Marangopoulos et par Mme R. Stanoiu.

Les participants grecs ont eu une raison particulière d'être satisfaits, puisqu'à l'occasion de ce Colloque, fut décerné pour la deuxième fois dans l'histoire de la société internationale (la première fois, c'était à Bruxelles, au professeur émérite de l'Université de Lyon M. Marcel Colin), le prix BEAUMONT TOCQUEVILLE à Mme Alice Yotopoulos-Marangopoulos, pour sa contribution globale à la science de la Criminologie.

Les membres du Comité qui ont pris la décision de décerner le prix à la personne honorée, furent les suivants:

- | | |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. P.H. Bolle | Professeur à l'Université de Neuchâtel |
| 2. F. Boulan | Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Aix-Marseille |
| 3. G. Picca | Procureur Général à la Cour de cassation, Secrétaire Général de la Société Internationale de Criminologie |
| 4. D. Szabo | Professeur à l'Université de Montréal, Président honoraire de la Société Internationale de Criminologie |
| 5. J. Verhaegen | Professeur à l'Université de Louvain |

La remise du prix a eu lieu lors d'un dîner officiel et dans une atmosphère chaleureuse et émouvante. Pendant la remise du prix le Président de la Société Internationale M. Denis Szabo a prononcé en l'honneur de la récipiendaire les paroles suivantes:

Faire l'éloge de Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS fait appel aussi bien aux ressources de l'esprit qu'à celles du coeur, car peu de personnes de sa génération ont contribué autant et simultanément à la science et à la culture contemporaine que cette grande dame grecque, Professeur émérite de criminologie et ancien Recteur de l'Université Panteion, et Présidente de la Fondation Marangopoulos pour les Droits de l'Homme.

Formée à la Faculté de droit d'Athènes, native de l'île aux beautés enchanteresses de Corfou, elle défendit brillamment sa thèse de doctorat devant la Faculté de droit de Genève en 1973. Le sujet en fut éminemment criminologique, car elle y scrute les mobiles du délit. En effet, sa spécialisation en droit pénal et en criminologie à l'Université de Rome, entre 1952 et 1954, la sensibilisa à l'égard de la plus sociale des branches juridiques, celle du droit pénal. Elle publie à Genève, en 1975, son ouvrage important consacré "au traitement des délinquants anormaux mentaux".

La vie professionnelle de Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS est semée d'innovations institutionnelles et intellectuelles. En introduisant l'enseignement de la criminologie dans la prestigieuse université des

sciences politiques et sociales Panteion à Athènes, elle établit cette discipline de pleine droit dans le concert des sciences sociales. Professeur ordinaire depuis 1976, Recteur à deux reprises durant les époques troublées de 1979 à 1980 et de 1983 à 1984, elle seule sut disposer de l'autorité nécessaire pour imposer nos disciplines comme une spécialité au niveau post-gradué. L'institutionnalisation de l'enseignement criminologique, indispensable à la consolidation de cette science née à l'ombre des sciences juridiques et médicales, écrasée souvent par ce voisinage pesant, est définitivement acquise sous sa dynamique impulsion. C'est une grande première pour la Grèce et une victoire notable pour la criminologie encore si traditionaliste, pratiquée aux pourtours de la Méditerranée.

Dans ses nombreuses publications criminologiques qui paraissent indifféremment en grec, en français, en anglais ou en allemand, langues couramment parlées par notre Lauréate, elle aborde les problèmes de la peine, celui de la peine de mort en particulier, qu'elle lie intimement aux préoccupations de la réforme pénitentiaire dans son pays. Son intérêt pour la condition féminine est constant: son remarquable essai rédigé en anglais, consacré à la délinquance féminine en témoigne. Elle présente une analyse originale de la délinquance des femmes dans la société contemporaine.

Le second volet de son œuvre, tout aussi important en volume et en qualité que le volet proprement criminologique, est celui de la protection des droits de l'homme, car toute l'œuvre de Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS, tout en étant d'une rigueur scientifique impeccable est tout entière subordonnée à une telle exigence morale. Dans le vaste champ de la lutte pour la protection de ces droits inaliénables, A.M. privilégie trois catégories spécifiques. On ne s'étonnera pas d'y trouver celle qui comprend les délinquants et leurs victimes: c'est une croix particulièrement difficile à porter dans nos sociétés contemporaines, mais c'est l'honneur des criminologues de s'y attacher. Les deuxième et troisième catégories concernent les femmes et les enfants exposés particulièrement aux mauvais traitements dans le monde contemporain. Dans un grand nombre de publications, où l'analyste scientifique cède le pas au pamphlétaire et à la militante, Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS dénonce inlassablement les abus, dévoile des hypocrisies insupportables, stigmatise l'indifférence des nantis et des puissants. Cette militante, dans le sens le plus noble du terme, dérange!

Ces deux volets, scientifique et engagé de son œuvre se complètent et, au fur et à mesure de sa maturation personnelle et du développement de sa carrière, s'entremêlent de plus en plus intimement. Les questions de la bioéthique, les dangers de réduire l'homme à un ensemble d'organes cotés sur le marché, manipulés scientifiquement avec des buts technologiques et utilitaires la préoccupent. Elle partage avec certains autres ce sentiment dont résulte l'ardente obligation à confronter ces problèmes dans un cadre interdisciplinaire. C'est ce qui est à l'origine d'une série de colloques "Les

entretiens de Kolimbari" qui se tiennent périodiquement dans ce lieu inspiré qu'est l'Académie orthodoxe de Crète.

Le sort des minorités ethniques ne laisse pas indifférente la patriote fervente qu'est Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS. Sa fidélité sans compromission aux idéaux démocratiques, sous la dictature des Colonels, lui confère le droit moral de se porter à la défense de ses compatriotes chypriotes, sans qu'on puisse l'accuser de nationalisme rétrograde. Le rôle éminent joué par son défunt mari, le Président du Conseil d'Etat de Grèce, dans le rétablissement de l'Etat de droit dans le berceau de la démocratie occidentale, ajoute à son autorité personnelle dans ce champ complexe où s'entremêlent les exigences individuelles et les intérêts nationaux.

Et nous voilà arrivés au dernier volet de cette vie si riche en expériences et enseignements exemplaires, pour nous ses contemporains, et plus encore pour les générations à venir. En effet, Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS est une militante politique dans le sens le plus profond et le plus noble de ce terme, au service des éclopés de la société moderne, des sans-pouvoir, des faibles, des minoritaires, aucun des laissés pour compte, argument d'autorité, qu'il soit d'origine étatique, ecclésiastique ou idéologique, ne l'a fait reculer. Elle combat sans compromission.

Ce militantisme est loin d'être sans lien avec sa qualité de scientifique: c'est l'étude empirique de la réalité qui lui donne des arguments pour confondre les inégalités injustifiables et les abus de pouvoir inacceptables. Sa croyance, par ailleurs, dans les droits imprescriptibles des hommes à la dignité et à la protection de leur liberté et de leurs biens constitue l'autre source de son action. Cette conviction puissante la conduit sous toutes les latitudes de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, sur toutes les barricades où il faut combattre la torture, les inégalités excessives et les exclusions injustifiables.

Mais cette militante incorruptible et intransigeante ne verse jamais dans l'excessif. On ne décèle chez elle l'ombre d'un fanatisme. Son respect du Droit de la Personne, son acceptation des verdicts de la recherche scientifique l'en préservent. C'est ce qui explique, sans doute, la profondeur de son influence dans des multiples lieux et donne un éclat particulier aussi bien à ses interventions comme déléguée officielle de son pays à l'UNESCO, au Conseil de l'Europe, ou auprès des Nations-Unies, qu'à ses interventions à titre privé, dans le cadre des organismes non-gouvernementaux ou scientifiques.

C'est parmi les Organisations Non Gouvernementales que se trouve la Société Internationale de Criminologie qui l'a élue dans son conseil, la Société hellénique de criminologie qu'elle a fondée et dont elle dirige la destinée, le Barreau d'Athènes dont elle fut le Vice-bâtonnier, la Fondation Marangopoulos pour les Droits de l'Homme dont elle est la Présidente depuis 1975, sans oublier notre modeste Association qui a bénéficié de son adhésion dès sa fondation. Elle est à l'origine de l'organisation des colloques, des conférences, des cours internationaux dont la liste est fort impressionnante et le succès avéré.

Présidente de la Ligue Hellénique des droits de la femme depuis 1974, son engagement féministe culmine dans son élection à la tête de la puissante Alliance internationale des femmes en 1989. Ainsi, elle porte la lutte pour l'émancipation féminine à l'échelle du globe, en parcourant les cinq continents.

Cette longue énumération ne donne qu'une image fragmentaire et partielle de l'incroyable impact d'Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS par l'écrit et par l'oral, personnel et organisationnel, sur les dernières décennies de notre fin de siècle. Bien que polyglotte dès le berceau, la langue française est, comme le dit l'adage "plus égale que les autres" dans le vaste registre de communications auquel elle a recours. Pétrie de culture française, elle rend des services insignes à la criminologie francophone à travers ses nombreuses activités, ses publications qui se font en français. Souhaitant honorer lors de ce troisième Colloque de notre Association dans la bonne ville de Bucarest un des grands centres de la culture française, une personnalité de la diaspora linguistique, le choix de notre conseil de direction se portait tout naturellement sur notre Collègue et amie Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS.

Professeur, chercheur, administrateur, militant des causes des droits de l'homme et des femmes, la Présidente de la Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme symbolise pour nous, ses collègues, ses amis, ses admirateurs, la personnalité que l'on peut citer en exemple pour le monde francophone. Elle y déploie, en effet, au service de ses prochains et de la justice, ce que la science, la générosité d'un cœur indomptable peut apporter à la défense des causes parmi les plus difficiles et les moins populaires.

Je vous prie d'accepter, Chère A.M. le prix Beaumont-Tocqueville de l'Association internationale des criminologues de langue française, qui souhaite ainsi honorer votre œuvre au service de la francophonie et que, nous espérons, vous poursuivrez longtemps encore, avec l'élan magnifique qui porte la marque de votre action.

Madame A. Yotopoulos-Marangopoulos a exprimé ses remerciements pour l'honneur à son égard et a souligné la contribution et les actions énergiques dans le domaine de la Criminologie sur le plan international du professeur M. Szabo ainsi que son importante contribution dans son développement en Grèce.